

Plus de 2000 signatures pour libérer les rives du lac

Genève Un collectif dépose une pétition au Municipal de Versoix pour rendre au public les bords du Léman .



La plage de Port-Choiseul à Versoix.

Image: Laurent Guiraud

[Par Xavier Lafargue](#) 12.10.2017

Les bords du Léman doivent être accessibles au public. «Or, à Genève, seules 25% des rives le sont», regrette Anne Chaudieu. Avec ses collègues du Collectif de la Bécassine, cette Versoisienne a décidé de passer à l'offensive, d'abord dans sa commune. Ce jeudi, une pétition a été remise au Conseil municipal.

Muni de 2006 signatures récoltées en trois mois sur les plages de Versoix et du Vengeron, le document demande notamment aux autorités municipales «d'étudier la possibilité de construire ou d'aménager un parcours continu longeant le lac depuis la plage de la Bécassine jusqu'à Mies», premier village vaudois après Versoix. Et de «veiller à ce qu'aucune construction publique ou privée future n'entrave l'accès du public au lac».

Soutien écologiste

«Nous avons reçu un large soutien des Verts de Versoix et de la Ville de Genève», relève Anne Chaudieu. «Nous commençons chez nous, à Versoix, mais nous espérons que cette pétition aura des effets plus large, relève Lysander Gelewski, pétitionnaire et membre du collectif. Car à Genève, 75% des rives ne sont pas accessibles au public. C'est particulièrement frappant sur la rive gauche, dès que l'on quitte les quais. Il manque une volonté politique pour débloquer la situation et demander aux privés de libérer un accès au lac sur leurs parcelles.»

Selon les pétitionnaires, Genève a un bon temps de retard sur ses voisins. Dans le canton de Vaud et en France voisine, les rives du lacs sont beaucoup plus largement aménagées afin de permettre aux badauds de les longer en toute tranquillité. «Et les berges du lac de Neuchâtel, par exemple, sont accessibles au public à 80%, sans compter qu'une initiative pour les 20% restant est en cours» rappelle la députée genevoise Delphine Klopfenstein (Verts), venue soutenir l'action du collectif de la Bécassine.

(TDG)

Créé: 12.10.2017, 12h45